



## Face à une crise : notre soutien dans vos démarches

Référence : 3.1.17

Thématique : Bien gérer mon activité



**NOTE MOYENNE DE RECOMMANDATION 2024**

**8,7 /10**

**“ Nous avons bien été accompagnés et soutenus par la CMA. Ils nous ont bien informés des procédures à suivre, ils ont été le relai des informations parfois difficiles à trouver seuls. ”**

**OLIVIER** - 41 ans - Hautes-Alpes (05)

### Notre service

Vous êtes impactés par une crise naturelle (énergie, épidémie, inondation, séisme...) ou par des travaux d'aménagement urbain ? Bénéficiez d'un soutien efficace et de conseils experts pour faire face aux difficultés et d'un soutien concret pour obtenir des aides et compensations financières.

### Les plus

- Orientation vers les organismes et dispositifs d'accompagnement adaptés
- Une démarche rapide et confidentielle

### Public

Chefs d'entreprise

### Format

Conseil individuel

### Durée

2 h

100% pris en charge par la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires  
(Valeur : 300€)

Délivré par:

- CMA PACA / Hautes-Alpes (05) :
- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :
- CMA PACA / Bouches-du-Rhône (13) :
- CMA PACA / Var (83) :
- CMA PACA / Alpes-de-Haute-Provence (04) :
- CMA PACA / Vaucluse (84) : 35, rue Joseph Vernet 84000 Avignon

**Tarifs:**

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjoint(s) - gratuit
- Autre public - gratuit